

SOS Disparus - SOS Disparus - SOS Disparus - SOS Disparus - SOS Disparus - SOS Disparus

المفقودون DISPARUS
ون DISPARU المفقودون
المفقودون DISPARU المفقودون
DISPARU المفقودون
DISPARUS المفقودون
DISPARUS المفقودون
المفقودون DISPARUS المفقودون

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie

COMMUNIQUÉ

Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme



A l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et de la journée internationale des droits de l'homme, le CFDA et SOS disparus tiennent à rappeler que les dossiers de disparus, désormais plus de 8000, attendent toujours de connaître la vérité réclamée, et que justice soit rendue.

En effet depuis plus de 20 ans, les familles de disparus en Algérie et leurs représentants se battent pour connaître le sort qui a été réservé à leur fils, père, mère, frère, filles, mari. Malgré les dissuasions et menaces du gouvernement, elles n'ont jamais cessé leurs actions ou renoncé à leur missions premières : obtenir justice et vérité face au crime contre l'humanité commis par le gouvernement algérien pendant la décennie noire.

Ces crimes contre l'humanité, selon l'article 7 du Statut de la cour pénale internationale, peuvent être commis en opérant onze actes différents « dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique dirigée contre toute population civile et en connaissance de

l'attaque ». Parmi ces actes figurent les disparitions forcées, la torture et le meurtre. En faisant disparaître des milliers d'algériens de façon systématique et généralisée, le CFDA, au nom des victimes et de leurs familles, considère que l'Etat Algérien est responsable de crime contre l'humanité.

Aujourd'hui, au jour de l'anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, justice n'a toujours pas été rendue pour les victimes des disparitions forcées. Tant que le problème des disparus ne sera pas réglé comme il se doit, le CFDA et SOS Disparus continueront de défendre les droits à la liberté, la justice, et la vérité.

Ainsi, ils appellent les autorités algériennes à mettre en place un tribunal international et indépendant pour faire lumière sur le sort de tous les disparus et victimes des années 90. Ils demandent à ce que les auteurs de ces crimes soient jugés, et punis.

Ensemble, nous pouvons changer l'histoire.

Nassera Dutour

P/ Le Collectif des familles de disparus d'Algérie – SOS Disparus